



Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Août 1991

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

Affaires municipales

Élections municipales

C'est à l'automne qu'auront lieu les prochaines élections municipales. En prévision de cet événement, la municipalité invite les personnes qui seraient intéressées à agir comme recenseur à se faire connaître. Ces dernières doivent contacter le secrétaire municipal M. Gaston Lebel. Le recensement doit se dérouler dès les premières semaines de septembre.

La procédure stipule que la moitié du conseil municipal doit être renouvelée à tous les deux ans. Ainsi, trois postes de conseillers reviennent en jeu, soit ceux de Messieurs Pierre Boré, Côme Drolet et Jacques Grisé. De plus, compte tenu de leurs responsabilités professionnelles et profitant de l'élection de cet automne, Mesdames Martine Dubé et Marie-France Desrosiers ont choisi de remettre leur démission à titre de conseillères pour la municipalité. Les mises en candidatures seront donc ouvertes pour combler ces deux postes. La Municipalité de Sainte-Pétronille tient à remercier sincèrement ces 2 conseillères pour le travail qu'elles ont accompli et pour le temps précieux qu'elles ont accepté d'investir pour le mieux être des citoyens de notre municipalité.

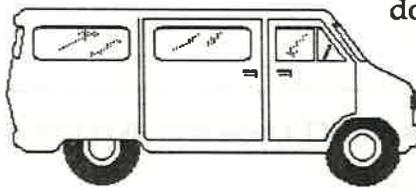
La date des mises en candidature pour ces élections a été fixée au vendredi, 11 octobre à 16h00.

Travaux municipaux

La municipalité a reçu une subvention de 15,000\$ du ministère des Transports. Cette somme sera affectée à l'épandage de concassé sur la rue Deschênes Nord et à compléter les travaux de réparation déjà entrepris sur la rue Horatio Walker.

Contribution au transport en commun

En appuyant la résolution du conseiller Pierre Boré à l'assemblée du mois d'août, le Conseil municipal de Sainte-Pétronille s'est opposé à la participation de ses citoyens au «Fond de contributions des automobilistes au transport en commun». On sait que le ministre Ryan invite les citoyens à défrayer une partie du transport en commun en payant une somme additionnelle de 30\$ sur leur plaque d'immatriculation. Cette contribution est jugée injustifiée en vertu du fait que les citoyens de Sainte-Pétronille, tout comme les autres citoyens de l'île d'Orléans, ne bénéficient d'aucun service de transport en commun depuis plusieurs années. De plus, tous les efforts entrepris pour doter le territoire de



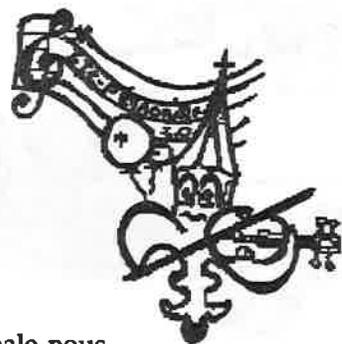
l'île d'un service de transport en commun sont soldés par un échec précisé-

ment parce que le C.T.C.U.Q. ne voulait pas se départir d'un permis spécial l'autorisant à transporter les touristes sur le territoire de l'île d'Orléans. Ce service lucratif aurait pu permettre à un transporteur indépendant de supporter les coûts d'un service de transport sur l'île d'Orléans. En attendant, les résidents doivent se transporter par leurs propres moyens et on leur demande, en plus, de payer pour un service qu'ils n'ont pas et de regarder passer... le train.

Séance du conseil

Prendre note que la prochaine séance du conseil n'aura pas lieu le premier lundi du mois, comme à l'ordinaire, mais le lendemain de la fête du travail, le mardi 3 septembre à 20h00.

Fête nationale 1991



Ste-Pétronille, le 15 juillet 1991

BRAVO ! HOURRA !! BIS !!!

Après ces quelques semaines de recul sur ce qui s'est passé lors de la Fête nationale, nous, du comité organisateur, tenons sincèrement à féliciter la population de Ste-Pétronille de l'encouragement dont elle nous a fait part, en participant activement comme elle l'a fait.

Nous vous disons **merci** de nous avoir fait confiance, de nous avoir permis de concrétiser un événement annuel où tous et chacun, québécois dans l'âme, étions fiers de s'affirmer comme population active!

Nous vous faisons part maintenant d'un de nos objectifs qui, nous l'espérons, sera dans un futur rapproché, atteint. En préparant cette journée de réjouissances, nous avons toujours à l'esprit de donner le goût aux gens de se «greffer» au comité pour les années à venir. Cette année, il fallait faire nos preuves!... Des idées ont peut-être surgi pour l'an prochain... contactez-nous, nous avons besoin de vous!

Nous tenons à remercier pour leur précieuse collaboration, tous les bénévoles qui ont contribué, de près ou de loin, au succès de ce 24 juin, 1991; sans eux, même le meilleur des comités organisateurs n'aurait pu y arriver! Gros merci au mouvement scout et guide de l'île; (hip,hip,hip, hourra! pour l'animation sur le site par les jeannettes!) et chapeau à M. Yvon Talbot et son équipe, grâce à qui, la journée s'est déroulée dans la plus grande sécurité.

Et encore merci, à vous, gens de Sainte-Pétronille qui avez su faire confiance à des gens qui ont à coeur la Fête nationale; merci à tous ceux qui ont participé à la campagne de financement (billets moitié-moitié, T-shirt). Et pour ceux et celles qui n'ont pu se procurer le T-shirt officiel de la Fête, il n'est jamais trop tard pour bien faire!.. vous contribuerez, du même coup, à la campagne de financement de la prochaine édition 1992! Surveillez les points de vente suivants: Auberge-Restaurant La Goéliche, Café Belle Rive, Épicerie Adélarde Rousseau, Gîte le «91», Chocolaterie L.G.H. inc.

Félicitations!

Bravo! à la grande gagnante du tirage des billets Moitié-Moitié, **Mme Hélène Morin.**

En terminant, c'est avec plaisir que nous vous faisons part de la liste des commanditaires qui ont bien voulu nous appuyer et nous encourager; merci à vous, gens d'affaires qui avez contribué au succès de cette belle fête!>

Pour venir à bout des choses, le premier pas est de les croire possible». (inconnu)

Le comité organisateur de la Fête nationale, édition 1991 vous dit: à l'année prochaine!

Marie-Pascale Noël
Jean Fiset
Sophie Dupont

François Rousseau
Raynald Fiset

Un gros MERCI à vous tous, de la part du comité organisateur de la Fête nationale 1991!

M. Charles Rondeau
M. Émilien Bédard
M. Michel Leblond
M. Claude Chabot (Paul-Eugène Chabot inc)
Club Optimiste de l'Île d'Orléans
Club Optimiste de Boischatel
M. Charles Englehart (McDonald, Beauport)
Fertisol +
Location Giguère
Bicycle Duplain inc.
Fertilisation Orléans inc.
Unicoop St-Pierre
Coiffure Daniel Chenard
Les Buffets Maison
Boily et Denis Denturologistes
Les Serres Cyr enr.
École de danse Lily et Jacques Bégin
L.S.P.H. Routhier Itée.
Café Belle Rive
Garage Richard Émond
Les Fourrures Émile Vézina

M. André Bussière (RE/Max)
Chocolaterie L.G.H. inc.
Boucherie Jos Rousseau
Dépanneur Godbout enr.
Pharmacie H. Carmichaël
Dépanneur La Porte de l'Île et garage Ferland
M. Michel Boily (RE/Max)
Salon de Bronzage Éclair
Adélarde Rousseau Enr.
Restaurant Le Canadien Errant
Auberge-Restaurant La Goéliche
Vidéo Orléans
Les Constructions Gilles L. Émond
Mme Jeannine Chouinard, Golf Orléans
Mme Hélène Bayard, Théâtre Paul Hébert
Les Constructions du St-Laurent Itée
Caisse Populaire St-Pierre
Charles H. Leclerc
Agri-Mag inc.
Ciment St-Laurent
Municipalité de Ste-Pétronille

Visite de potagers biologiques



Dans un milieu rural comme le nôtre, nombre de personnes ont leur propre potager. Par considération pour l'environnement mais aussi pour des raisons de santé, de plus en plus de gens s'intéressent aux méthodes de culture biologique; mais de là à les appliquer à son propre potager, il y a un pas qu'on ne se trouve pas nécessairement prêt à franchir. C'est justement pour les personnes intéressées à explorer le jardinage biologique que les Amis de la Terre de l'île d'Orléans organisent une rencontre sur place, dans des potagers biologiques de Saint-Laurent.

Samedi après-midi le 7 septembre à 14h00, toutes les personnes intéressées au jardinage biologique — qui en font actuellement ou seraient éventuellement prêtes à tenter l'expérience — sont invitées à se rendre à la résidence de Suzanne Gervais et de Serge Mongeau, sur le Chemin Royal à Saint-Laurent. Tout en visitant les potagers de Gaétane Chabot, de Julot Deslauriers et Clodet Beauparlant et de Serge Mongeau, nous verrons concrètement comment préparer son sol, comment faire son compost, nous parlerons de paillis et de compagnonnage, nous aborderons enfin toute question qui peut préoccuper un jardinier amateur.

Pour faciliter les échanges, nous n'accepterons que vingt personnes pour cette activité. Il faut réserver en téléphonant au 828-9251. S'il le faut, nous récidiverons !

Serge Mongeau

Agence de garde en milieu familial

L'AGENCE DE GARDE L'ENCHANTÉ vient de voir le jour. Cette nouvelle agence de garde en milieu familial s'adresse aux gens des municipalités de la Côte de Beaupré et de l'île d'Orléans. Détentrice d'un permis de l'Office des Services de Garde à l'Enfance, elle s'est donnée pour mission d'offrir aux parents un service de garde de qualité qui répondra à leurs besoins particuliers, et d'autres parts à offrir un soutien technique et professionnel aux responsables de service de garde (gardiennes accréditées par l'Agence).

L'Agence est présentement en période de recrutement de responsables de service de garde et de parents utilisateurs. La sélection sera minutieusement faite durant les prochaines semaines afin d'offrir le service le plus tôt possible. Les enfants éligibles doivent être âgés entre 0 et 12 ans.

Si vous désirez plus d'informations, communiquez avec

ANDRÉE BINETTE
directrice
tel: (418) 822-3076



AGENCE DE GARDE L'ENCHANTÉ
9, rue de la Mairie
Ange-Gardien, Qc
G0A 2K0

Le Taekwon-do et la rentrée

Le club de Taekwon-do reprend ses activités dès le 9 septembre prochain.. L'épanouissement du corps et de l'esprit, par le conditionnement physique et la mise en application de 5 valeurs humaines: contrôle de soi, courage, courtoisie, intégrité et persévérance, sont le but du Taekwon-do.

Inscription:

Lundi, 9 septembre 1991, lors du premier cours entre 18h00 et 20h00 dans la salle de l'école de Saint-Laurent. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 23 septembre.

Coût pour 15 semaines:

	Débutants	Avancés
Enfants:	\$40.00	\$85.00
Adultes -18 ans:	\$85.00	\$95.00
Adultes:	\$90.00	\$120.00

Horaire des cours à Saint-Laurent:

Lundi:

18h00 à 19h00: Enfants débutants, Blanche I-II,
19h00 à 20h00: Enfants avancés,
20h00 à 21h00: Adultes toutes catégories.

Mercredi:

18h00 à 19h00: Enfants avancés,
19h00 à 21h30: Adultes toutes catégories.

Vendredi:

18h30 à 19h30: Combats enfants avancés,
19h30 à 21h00: Combats adultes avancés.

Mardi:

Cours prévus à Sainte Famille pour les débutants, horaire à préciser.

N.B. Le début des cours pourrait être remis au 16 septembre si les travaux à l'école de Saint-Laurent n'étaient pas complétés.

Pour information complémentaire, contactez:

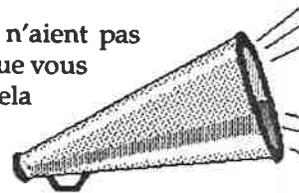
M. Chamberland au 828-2574

C. Lévesque au 828-9938

A. Lemelin au 666-0631

Des voisins bruyants

Il se peut que vos voisins n'aient pas toujours les mêmes goûts que vous en matière de musique. Cela ne porte guère à conséquence lorsque chacun demeure chez soi, mais il en est tout autrement quand vous installez vos enceintes acoustiques sur votre galerie pour animer tout le voisinage. Plusieurs citoyens se plaignent en effet du bruit que font certains de leurs voisins à l'aide de leur système de son. Il existe d'ailleurs un règlement municipal qui interdit à toute personne de nuire à la tranquillité et au bien-être des citoyens en faisant jouer, de façon trop bruyante, un appareil de reproduction sonore, que ce soit dans une rue, sur une place publique, à l'intérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment. Alors, pensez un peu aux autres...



Golf et ... drapeau

Depuis le début de la saison de golf, environ trois mois, le Club de golf Orléans inc. a vu disparaître pas moins de quatre de ses fanions (drapeaux) qui marquent l'emplacement des trous sur les verts et guident ainsi les golfeurs pour leurs coups d'approche. (Ces explications s'adressent bien sûr aux non-initiés).

Ces longues tiges de métal, conçues spécifiquement pour tenir dans la coupe (trou), n'ont pas d'autres utilités connues. Cependant, leur remplacement ne coûte pas moins de 90\$ pièce, coût auquel il faut ajouter les désagréments causés aux joueurs, aux employés et aux dirigeants du Club.

Ces vols, puisqu'il faut bien appeler ainsi le fait de prendre ce qui appartient aux autres, ne semblent pas être l'oeuvre de professionnels puisque deux des drapeaux ont été retrouvés dans les arbres en bordure du terrain. Des professionnels du vol se seraient probablement emparés de tous les drapeaux, ce qui laisse croire que les disparitions seraient plutôt le fait de jeunes en mal de tours à jouer. Mais des tours à 90\$ pièce, c'est loin d'être drôle et ce la sera encore moins pour celui ou ceux qui se feront prendre.

Nous demandons aux adultes, parents ou non, résidents des environs, d'ouvrir l'oeil et de contribuer ainsi à prévenir ces actes malheureux. De plus, si quelqu'un trouve l'une de ces longues tiges de métal, nous le prions de la ramener au Club de golf. Merci de votre collaboration.

Irénée Patoine

Tournoi de la municipalité

Tel que mentionné dans un numéro précédent du Beau Lieu, le tournoi de golf annuel de la municipalité de Sainte-Pétronille se tiendra dimanche le 15 septembre 1991. La même formule «Continuous Mulligan» par équipe de quatre (4) joueurs a été retenue. Tout comme l'année dernière, chaque équipe pourra comprendre un joueur non-résident de la municipalité. Dépendant du nombre d'équipes inscrites au tournoi, il sera de 9 ou de 18 trous. Peut-être sera-t-il possible également de répondre au choix de chacune des équipes inscrites.

Le coût d'inscription au tournoi a été fixé à 10.70\$ pour 9 trous et à 12.84\$ pour 18 trous.

Les résultats du tournoi seront dévoilés au cours d'un souper qui sera servi à La Goéliche vers 19 heures. Pour 15\$, taxes et service inclus, vous pourrez déguster:

Au menu:

Assiette de crudités
Potage
Dinde farcie
Dessert maison
Thé, café, infusion



Nous espérons que vous vous inscrirez en grand nombre afin d'assurer que le tournoi connaisse un aussi grand succès que celui de l'an dernier au cours duquel 124 golfeurs avaient pu démontrer leur savoir faire et 96 avaient profité du souper ou fraterniser et s'amuser. Remplissez et faites parvenir la fiche d'inscription ci-jointe à la Mairie ou à l'un ou l'autre des membres du Comité d'organisation au plus tard mardi le 10 septembre prochain.

LE COMITÉ D'ORGANISATION
Pierre Boucher, responsable
Jacques Grisé, adjoint
Irénée Patoine, conseil municipal

FORMULE D'INSCRIPTION

Tournoi de la municipalité de Sainte-Pétronille

Nom :
Adresse :
Téléphone :



Golf 9 trous : 18 trous : Souper :

Autres membres de l'équipe:

<u>Nom</u>	<u>Adresse</u>	<u>Souper</u>
------------	----------------	---------------